

Bilan de la saison estivale

M. LE MAIRE, Rapporteur :

I - Sécurité et tranquillité publiques

Globalement, l'été a été calme avec cependant une période plus agitée et tendue dans la première quinzaine de juillet dans certains secteurs (Planoise, centre-ville, Grette et Battant notamment, où des rassemblements ont généré un sentiment d'insécurité chez les habitants).

Il convient de rappeler la chute mortelle d'un adolescent sur le site des Prés de Vaux au début de l'été.

Comme vous le savez, depuis plusieurs années, la Ville essaie vainement d'acquérir ce site ; elle est intervenue de nombreuses fois en raison de sa dangerosité, en substitution du Syndic liquidateur défaillant. C'est ainsi que depuis 1994 sur la base d'un premier arrêté de péril imminent, la Ville se substitue et y effectue des travaux. De nombreux travaux de sécurisation ont à nouveau été réalisés durant l'été.

II - Domaine social

S'agissant de Proxim'Social, les situations rencontrées se sont avérées plus complexes durant l'été marqué par des cas de violence conjugale avec enfants. Le nombre de secours d'urgence délivré en juillet et en août s'est accru de 30 % en raison surtout de l'accueil de personnes habituellement accompagnées par les services sociaux du Département du Doubs. Les structures d'hébergement n'ont pas désemploi, le taux d'occupation des Glacis est passé de 48 % à 54 % et celui des places d'urgence de 74,4 % à 78,4 %. Tout cela donne la mesure des difficultés économiques et sociales que rencontrent nos concitoyens.

Inscrit dans le plan canicule, le dispositif vigilance et alerte a été renforcé cet été. Il a permis l'inscription de 185 personnes sur la liste des personnes vulnérables. Les visites estivales, effectuées par des bénévoles et/ou des jeunes des quartiers dans le cadre du dispositif A Tire d'Aile, au cours desquelles sont proposées des paniers de fruits et légumes ont obtenu un franc succès puisque 154 des 185 personnes recensées ont accepté les paniers proposés.

Des actions de prévention à la nutrition ont été menées auprès des personnes âgées, des animations également ont été proposées dans les logements-foyers et les espaces solidaires autour du projet « estime de soi ».

III - Fréquentation des structures municipales et des sites

a) Animations dans les quartiers

La tendance générale est une augmentation ou stabilisation des familles et enfants inscrits sur des périodes plus distinctes ou plus courtes.

Quelques chiffres :

* les centres de loisirs et activités « enfance » sans hébergement : 36 centres de loisirs, 3 600 enfants accueillis.

* les camps d'une semaine et mini-camps des centres de loisirs : 384 enfants de 276 familles bisontines accueillis.

b) Opération Vital'Été et équipements sportifs

Cette opération a connu un grand succès en doublant quasiment sa fréquentation : 15 694 cartes d'accès journalières délivrées contre 8 267 en 2004.

Les piscines La Fayette et de Chalezeule ont totalisé 70 728 entrées (en baisse à La Fayette, en hausse à Chalezeule).

A noter l'absence totale d'incidents en matière de sécurité sur le site de Chalezeule pour la deuxième année consécutive.

c) Citadelle

Recul des entrées et baisse de fréquentation sur les animations du site. Nous avons là une illustration des difficultés rencontrées dans le secteur du tourisme, partout en France.

d) Musées

* Musée du Temps : 10 953 entrées (juin - juillet - août).

* Musée des Beaux-Arts : bonne fréquentation de l'exposition «Le Renault de Doisneau» malgré l'entrée difficile au Musée due aux travaux de la place.

e) Les temps chauds de l'été

Bilan très positif tant du point de vue de la qualité des spectacles que de la participation du public :

- pique-nique : de 1 200 à 1 300 personnes.
- spectacles pour enfants : entre 300 et 400 personnes chaque mercredi (rechercher une solution pour accueillir toutes les personnes qui se présentent).
- concerts : bonne fréquentation (de 500 à 1 000 personnes).
- la Guinguette : réel succès : 9 à 10 000 personnes.

A noter également le Championnat de France de Montgolfières qui a attiré un nombreux public.

IV - Travaux significatifs

De nombreux et importants travaux ont été réalisés pendant l'été.

* Trois chantiers importants :

- place de la Révolution : reconstruction de la fontaine et aménagement de surface,
- rue des Granges en juillet - août (pour le changement des fontes grises Gaz de France),
- falaises de Rivotte qui a nécessité la fermeture de la circulation sur la RN 57.

* Travaux importants dans nos bâtiments (écoles notamment, crèches, piscine Mallarmé, poursuite de la restructuration du Palais des Sports), dans les espaces verts (square Castan, skate parc de Chamars...), travaux de voirie.

«M. LE MAIRE : Concernant les Prés de Vaux, j'ajouterai que des travaux de sécurisation sur le lieu ont à nouveau été faits, travaux immédiatement anéantis et que nous avons refaits à nouveau. Nous sommes intervenus déjà plusieurs fois pour à nouveau barricader ce lieu mais on a de grandes difficultés sur ce site. Nous avons aussi relancé une procédure, nous sommes en train de voir avec des avocats comment nous pouvons intervenir pour faire en sorte que le liquidateur judiciaire, quand même, finisse par trouver une solution à cette situation qui existe depuis 10 ans. On a le sentiment qu'il serait temps que cette situation se débloque.

Concernant les travaux réalisés cet été rue des Granges en juillet et en août, au début cela a été un peu compliqué à mettre en place, mais il y a eu un médiateur et un excellent travail fait par les services puisque les commerçants nous ont félicités, l'ensemble moins un ou deux car on ne peut jamais faire l'unanimité, dans ce cas on croirait que c'est «trafiqué». Maintenant on sent une certaine impatience pour que ça se termine, ce qui sera fait dans les jours à venir.

Quant aux falaises de Rivotte, où des travaux de sécurité ont été réalisés, je rappelle que ce n'est pas la Ville même si elle était en première ligne dans les critiques qui détenait la maîtrise d'ouvrage mais l'État, la Ville, elle, accompagnait. Ça s'est quand même bien passé, il y a eu quelques petits moments difficiles au début aussi et je crois qu'il y a eu là aussi au niveau du service Voirie un gros travail d'explication.

La restructuration du Palais des Sports se passe bien et son inauguration est prévue le 25 octobre. Pour le secteur espaces verts, le square Castan avance bien, le skate-park aussi avec moins de problèmes de bruit puisqu'apparemment c'est bien intégré dans le site, et aussi même un nouveau square que nous avons inauguré hier, à savoir le square Coppin. Voilà ce que je voulais vous dire sur cet été. J'avais prévu d'en faire un peu plus mais vu les circonstances je crois que je m'en tiendrai là.

Mme Françoise BRANGET : En tant qu'élus, nous déplorons les drames qui ont eu lieu cet été ; nous sommes tous horrifiés devant ces situations très difficiles à vivre. Je voudrais simplement dans le bilan de l'été évoquer un petit point qui est le bilan de la saison touristique parce que vous avez dit qu'il y a une baisse de fréquentation du site de la Citadelle que nous déplorons également et peut-être un recul de la fréquentation de tous les sites en France, c'est bien dommage. Mais je voudrais dire juste quelques mots sur l'attractivité touristique de notre région qui reste un peu problématique. Elle est d'ailleurs évoquée dans certains journaux et malgré les atouts majeurs dont nous pouvons disposer dans notre belle région et notre belle Ville de Besançon, il n'en reste pas moins que nous sommes moins attractifs que la Bourgogne c'est certain, une fois et demie, deux fois moins attractifs que l'Alsace, sept fois moins attractifs que la région Rhône-Alpes. Et je dirais même que suivant les statistiques que j'ai vues cet été -qui m'ont un peu horrifiée- on n'est pas plus visité que l'Auvergne. C'est un peu dommage donc je crois qu'il nous reste à faire quelques efforts en matière touristique. Il y avait eu un bilan établi en 2001 sur le tourisme en Franche-Comté et notamment dans l'agglomération de Besançon qui indiquait ce que nous devons faire pour améliorer les conditions. Je crois qu'il y a beaucoup à faire. Nous avons véritablement une économie touristique à développer et je souhaite qu'on mette un peu plus l'accent sur cela car nous avons un potentiel assez formidable.

Je ne vais pas rentrer dans le détail mais je dirais simplement que je crois qu'il faut nous faire connaître à l'extérieur. Vous avez dit, Monsieur le Maire, que nous sommes un peu réservés en Franche-Comté, moi je dirais qu'on ne saisit pas toujours les occasions qui peuvent se présenter à nous. J'ai rencontré cet été un journaliste qui écrit des articles dans Maisons Françaises et dans AD qui sont deux journaux internationaux. Il m'a dit avoir souhaité faire un article sur Besançon, ça fait un an qu'il attend il n'a toujours pas eu de réponse de la Ville de Besançon, on ne l'a jamais rappelé. Je connais personnellement cette personne qui est à votre disposition, quand vous voulez, pour faire connaître notre belle ville au monde entier.

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, je souhaiterais qu'on puisse avoir par écrit votre intervention pour nous donner la possibilité de réagir sur vos propos qui sont certes encourageants mais qui pour certains amènent peut-être un débat et comme le dit Françoise BRANGET, notre collègue, il y a effectivement des choses à vérifier, il y a des propositions à faire. On doit innover, on doit encore être sur le devant de la scène, vous l'êtes par certains moments mais par d'autres vous êtes, je crois, personnellement trop discret. Donc serait-il possible d'avoir votre propos par courrier et je souhaiterais qu'au prochain Conseil on puisse débattre sur les points que vous avez précisés tout à l'heure.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je rejoins la préoccupation de Bernard LAMBERT mais exceptionnellement je vais quand même vous féliciter, une fois n'est pas coutume, et je pense qu'on peut vous donner acte qu'on voit réapparaître la fontaine place du Marché. Nous avons en effet relayé des inquiétudes bisontines qu'on partageait quant à la fontaine. Je vous donne donc acte qu'elle réapparaît, ce qui ne plaît peut-être pas à tout le monde et il paraît souhaitable qu'on dise qu'on est content quand on l'est et, quand on a émis des doutes, qu'on reconnaisse que ces doutes n'étaient pas justifiés.

Je voudrais également vous poser une question sur le point que vous avez abordé, à savoir les conséquences des travaux de Rivotte. Je voudrais savoir si on a évalué les conséquences économiques pour les commerçants du secteur puisqu'il y a quand même eu des inquiétudes à ce moment-là, et d'autre part s'agissant de ces conséquences économiques, est-ce que vous envisagez de faire un geste si elles sont importantes, en matière de redevance d'occupation des terrasses en particulier ?

M. LE MAIRE : Je ne sais pas si je vais vous répondre parce que je pensais que, l'été passant, vous alliez revenir plein de bonnes intentions. Madame BRANGET, vous nous demandez de mettre l'accent sur l'économie touristique. Connaissant le caractère dynamique de mon ami MARIOT, je pensais qu'il allait bondir, mais même pas, vous n'arrivez même plus à faire bondir Jacques MARIOT ! Quand on voit tout ce qui est fait en matière d'économie touristique... si la région est mal connue -M. BONNET va redemander la parole pour nous reprocher de critiquer- si elle manque aussi d'image, on peut peut-être considérer que cela tient au fait que pendant des années on n'a pas fait la promotion de cette région. Quand vous dites que je suis trop discret, c'est gentil de reprendre les termes de l'article de l'Express, un hebdomadaire qui me veut souvent du bien même si j'ai été surpris par leur mesure. Je vous conseille aussi de lire l'article du Point, qui est d'ailleurs aussi intéressant et qui montre combien nous avançons dans le domaine économique. Effectivement, cette région est discrète mais je crois que nous passons une partie importante de notre temps, et je passe moi-même une partie importante de mon temps à assurer la promotion de cette ville. Je vais encore aller prochainement assurer la promotion de cette ville à la Villette avec le Cirque Plume comme je l'ai fait avec ALDEBERT, comme je l'ai fait avec Yves RAVET, comme je vais le faire avec d'autres. Je passe beaucoup de temps à cela et j'aimerais qu'un jour vous puissiez le reconnaître.

Concernant Maisons Françaises, si c'est un de vos amis personnels, écoutez Madame BRANGET, je pense que vous lisez très très mal les informations qu'on vous donne car vous auriez pu y voir que depuis le début de ce mandat la place de Besançon dans les médias nationaux a été multipliée par deux et qu'entre autres en matière de patrimoine nous avons un numéro spécial d'une revue qui s'appelle Patrimoines de France. Il y a deux à trois revues qui ont fait des numéros spéciaux, alors peut-être qu'effectivement nous n'avons pas encore fait cet article dans Maisons Françaises. Je sais que Lionel ESTAVOYER, car ne perdons pas de vue aussi que j'ai embauché un conseiller au patrimoine, est en rapport avec les Maisons Françaises. Je précise que quelquefois aussi nous ne répondons pas favorablement car il faut savoir que lorsqu'on nous demande de faire un article -je ne dis pas que ce soit là le cas- quelquefois on nous demande aussi d'acheter de la publicité pour 10 000, 20 000 ou 30 000 €. Et effectivement, on a refusé un certain nombre d'articles lorsque nous devons payer 10, 20 000 €, une fois jusqu'à 50 000 € pour avoir 4 pages dans un journal. Je ne dis pas que là c'est le cas Madame BRANGET, mais tout ce qui peut aller dans le sens d'une meilleure connaissance de la ville est bienvenu. Quand on voit les expositions que nous sommes en train de mettre en place ici pour les prochaines années, je suis convaincu que nous devons encore faire mieux mais j'aimerais qu'un jour, comme vient de le faire Pascal BONNET et je le remercie, effectivement on puisse reconnaître que nous avançons. Pascal BONNET, mes remarques par rapport à la région étaient injustes je pense ?

M. Pascal BONNET : Je ne peux que vous satisfaire en reprenant la parole apparemment mais je vous rappelle qu'au cours du mandat de Jean-François HUMBERT, la région comme en a fait état le CRT, à partir d'études indiscutables, est passée des derniers rangs parmi les régions de France à un milieu du tableau honorable devant d'autres régions en terme de notoriété et de fréquentation. On partage tous le souci de faire avancer Besançon et sa région.

M. LE MAIRE : Mettez-vous d'accord entre vous. Écoutez Pascal BONNET, je ne veux pas polémiquer avec vous ce soir, par rapport à ces drames c'est tellement insignifiant. Si j'avais voulu faire du cocorico, je ne l'ai pas fait mais vous m'obligez à le faire, j'aurais pu vous dire que Besançon et son Maire avaient pris la tête d'un vaste mouvement national pour l'inscription du patrimoine à l'UNESCO, que je suis le Président de cette association qui regroupe pour l'instant 10 villes et qui va bientôt en comporter 13, des grandes villes de France et dont le siège est ici à Besançon à l'Hôtel de Ville. J'aurais pu vous dire aussi que le Maire de Besançon avait été à l'initiative des contrats métropolitains puisque nous avons ici, en octobre - novembre 2003, réuni les maires de Dijon et de Mulhouse précédant par là même l'appel à candidatures de la DATAR qui depuis, parce que nous nous sommes aussi mobilisés, fait que Besançon a été une des 15 métropoles françaises retenues alors que d'autres comme Bordeaux, comme Toulouse, comme Montpellier ne l'ont pas été, que c'était une idée que j'avais lancée ici puisque je suis aussi le

Président de cette association qui tient son assemblée générale constitutive vendredi prochain. Nous sommes aussi mobilisés avec les industriels, avec la Chambre Patronale, avec l'IUMM, avec les parlementaires, avec la Région, avec le Département pour que Besançon soit retenue pôle de compétitivité. Reconnaissez quand même que nous ne mettons pas les deux pieds dans le même sabot et que nous avançons. Le magazine «Maisons Françaises» sera reçu avec plaisir et si dans le cadre des congrès où vous allez, vous, rencontrer d'autres journalistes, je suis prêt à les recevoir pour qu'effectivement on parle de Besançon. Mais je passe beaucoup de temps pour faire la promotion de la ville, c'est normal c'est mon travail, je suis le VRP de Besançon.

Mme Françoise BRANGET : Monsieur le Maire, dans mon intervention il n'y avait rien de polémique, j'ai juste fait quelques constats que je regrette. Quand je parlais d'économie touristique, bien sûr c'est la fréquentation, bien sûr c'est la renommée, c'est également les revenus de cette économie touristique qui reste à développer. Je ne souhaite pas du tout faire de polémique et le journaliste que j'ai cité tout à l'heure est quelqu'un qui est originaire de Besançon, donc qui est facilement trouvable. Je ne souhaitais pas polémiquer, c'est vous qui polémiquez Monsieur le Maire, je regrette. Vous avez dit que rien n'était fait avant votre arrivée ou peu de choses je ne sais pas. Vous êtes élu de cette Municipalité depuis un certain nombre d'années, même de la Région mais je ne parle pas de la Région ici, je parle de la Ville de Besançon et il me semble bien que vous aviez des compétences en matière de tourisme à un moment donné, donc c'est tout.

M. LE MAIRE : Je me rappelle quand même, et j'arrêterai là-dessus, qu'en matière de renommée de la ville quand on a parlé du festival de rues, je crois que vous avez voté contre me semble-t-il ? Vous avez voté contre le festival de rues ? D'accord donc un peu de cohérence !

Vous n'étiez pas là ? Ce n'est pas une excuse, en plus vous ne devriez pas le dire».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.